



ÉCOGESTES
méditerranée

Provence-Alpes-Côte d'Azur

inf'eau mer

BIENVENUE EN MÉDITERRANÉE

RAPPEL

OBJECTIF PROTECTION
ZÉRO DÉGRADATION DE LA POSIDONIE



Sommaire

Communiqué de presse : saison estivale 2023	3
Écogestes méditerranée & Inf'eau Mer, 2 campagnes régionales complémentaires...	4
Une culture maritime partagée en Provence-Alpes-Côte d'Azur	5
Où nous trouver ?	6
Ressources	7
Objectif zéro dégradation du milieu marin	8 > 9
Zoom sur les bilans 2022	10 > 11
Zoom sur les bilans 2022	11 > 12
Les structures ambassadrices	13
Les partenaires	14 > 15



Communiqué de presse

La région Provence Alpes Côte d'Azur est une des destinations touristiques incontournables de l'été. Le littoral accueille chaque année jusqu'à 8 fois sa population habituelle !

De la Corse, en passant par la Côte d'Azur jusqu'à la Camargue, de nombreuses actions estivales sont déployées pour préserver la qualité des plages, du littoral et des fonds marins en Méditerranée. Cette année les campagnes mettront particulièrement en lumière les thématiques de l'ancre, de la protection de la Posidonie, qu'elle soit en mer ou sur la plage et de la sécheresse.

Une vingtaine de structures d'éducation au développement durable et de gestionnaires de milieux sont présentes tout l'été sur les plages, au port et en mer pour rencontrer vacanciers, baigneurs et plaisanciers.

Ces échanges permettent de sensibiliser le public aux gestes, simples et respectueux du milieu marin, et aux actions d'adaptation au réchauffement climatique dans notre région. Ils s'organisent autour :

- de stands ludiques et éducatifs lors d'événements locaux et sur les plages pour informer un large public sur la mer et le littoral pour **Inf'eau Mer**
- de rencontres de plaisanciers et de gestionnaires de ports, à quai et sur l'eau, afin de les sensibiliser sur l'impact des pratiques sur le milieu marin pour **Ecogestes Méditerranée**

Ces actions d'envergure mises en œuvre par Écogestes méditerranée et Inf'eau mer sur le littoral méditerranéen de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et de la Corse, permettent de s'interroger sur les comportements et suscitent l'envie de préserver des lieux de loisirs, uniques par leur beauté et leur biodiversité.

Une reconnaissance régionale : Inf'eau mer et Ecogestes Méditerranée s'inscrivent dans la campagne « Zéro Plastique en Méditerranée » de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et se sont vues remettre le label « **Une cop d'avance** » en témoignage de l'implication des structures animatrices de ces deux campagnes.

Envie d'agir, oui mais comment ?



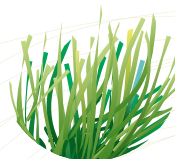
Je me protège du soleil...

→ J'utilise un lait solaire plutôt qu'une huile ou une crème pour limiter la dispersion d'un produit gras en surface, ces produits freinent toute photosynthèse sous l'eau.



Je suis plaisancier : comment nettoyer/laver sans polluer ?

→ Je minimise mon impact en utilisant des produits d'entretien et des savons d'origine végétale ou écolabellisés.



J'accepte qu'un nettoyage sélectif de la plage soit réalisé par les communes...

→ Les éléments naturels laissés par la mer, comme par exemple des feuilles ou des pelotes de Posidonie, doivent être laissées sur place lors du nettoyage.



Je veille à ne pas dégrader les fonds marins...

→ ... lors du mouillage de mon bateau. J'évite d'ancre dans les herbiers sous-marins de Posidonie, je recherche des zones de sable et je positionne le bateau au-dessus de l'ancre avant de la remonter.

Venez à notre rencontre pour en savoir plus sur ces gestes et beaucoup d'autres pour participer à la protection de la Méditerranée

Les campagnes Écogestes méditerranée et Inf'eau mer sont soutenues par des partenaires publics et privés.

Leurs objectifs sont partagés : impliquer les habitants et les estivants, usagers du littoral, dans la réduction de leurs impacts sur les milieux naturels, grâce à la sensibilisation et l'information, auprès d'un large public tout au long de l'année, et des actions plus ciblées et renforcées de juin à septembre.



Notre mission : informer et sensibiliser les usagers des plages à une meilleure compréhension des enjeux marins et littoraux afin de les engager dans la protection de leur environnement.

En savoir + : www.infeaumer.org  



Notre mission : Informer, sensibiliser et impliquer les usagers de la mer et en particulier les plaisanciers dans la réduction des impacts sur les habitats marins.

En savoir + : www.ecogestes-mediterranee.fr  

Contact presse

Charlotte Henry-Matarasso - Tél. : 06 30 35 03 86 - charlotte@charpagency.com

2 campagnes régionales complémentaires

inf'eau mer

Inf'eau mer est une action concrète d'information et de sensibilisation du grand public aux enjeux liés à la mer et au littoral.

Mené par un collectif de **15** structures professionnelles, elle regroupe une trentaine de partenaires publics et privés sur le territoire des Régions Sud - Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse, et s'inscrit dans différents outils de gestion tels que les contrats de baie ou Natura 2000.

En 2022, plus de **11 000** personnes ont été sensibilisées lors de **181** journées d'action sur les plages du littoral.

Les objectifs de la campagne « Inf'eau mer »

- Informé et sensibiliser un large public aux enjeux de protection du littoral et de l'environnement par une approche ludique et éducative
- Favoriser l'appropriation et la compréhension des actions de gestion du littoral menées par les communes
- Développer un tourisme plus respectueux de l'environnement
- Recueillir des informations sur la perception des usagers concernant l'environnement à travers une enquête d'opinion.

En instaurant un dialogue avec le public, le collectif Inf'eau mer souhaite inciter à des comportements plus respectueux de la mer et du littoral.

Contact Coordination régionale Inf'eau Mer Méditerranée 2000 :
Amandine Franc
29 avenue des cigales - Cannes
04 92 99 10 01
amandine.franc@mediterranee2000.org



#posidonie

#pourunétéresponsable



ÉCOGESTES
méditerranée

Provence-Alpes-Côte d'Azur

Ecogestes Méditerranée est une campagne de sensibilisation des usagers du littoral et en particulier des plaisanciers le long de la façade méditerranéenne française. Son objectif est d'inciter les plaisanciers à adopter des pratiques respectueuses et de contribuer aux efforts des gestionnaires pour préserver les milieux marins.

Véritable action collective à l'échelle de la façade Méditerranée, la campagne **Ecogestes Méditerranée** mobilise **24** structures d'éducation à l'environnement et de gestionnaires de milieux appuyées par des partenaires publics et privés qui participent techniquement et financièrement à l'opération.

Cette campagne d'envergure inter-régionale appuie les programmes de mesures élaborés dans le cadre du Plan d'Action pour le Milieu Marin, outil de mise en œuvre de la Directive Cadre Stratégie pour Milieu Marin qui vise le bon état écologique des eaux marines.

En Provence-Alpes-Côte d'Azur, un collectif de **16** structures membres du Réseau Mer et signataires de la Charte des Ports de Plaisance et de Pêche de Provence-Alpes-Côte d'Azur et Monaco se mobilise pour intervenir directement au contact des plaisanciers dans **70 zones de mouillages** mais également à terre, dans les ports de plaisance, en partenariat avec l'Union des Ports de Plaisance Provence-Alpes-Côte d'Azur. Les cinq dernières années, ce sont plus de **7 400** plaisanciers qui ont été sensibilisés et engagés.

Contact Coordination régionale Ecogestes méditerranée :
CPIE des Iles de Lérins et Pays d'Azur
Jamila Poydenot
5 rue de Mimont - Cannes
04 93 39 26 80 - 06 70 85 85 92
jamila.poydenot@cpieazur.fr





Les acteurs en Provence-Alpes-Côte d'Azur



Une culture maritime partagée

Située en étau entre une vingtaine de pays de trois continents, la mer Méditerranée concentre les défis et les solutions de demain pour l'océan mondial et le climat. Les scientifiques considèrent **la Méditerranée comme un Océan modèle**. Ce « mini océan » concentre en effet tous les enjeux auxquels nous devons faire face pour protéger l'Océan mondial : forte pression démographique, différentes politiques majeurs, ressources halieutiques sur exploitées, pollutions, changements climatiques, érosion de la biodiversité.

La région méditerranéenne connaît l'un des défis écologiques les plus importants au monde.

La préservation de la Méditerranée est devenue une priorité à l'échelle planétaire, la Région Sud a donc mis en place une politique maritime ambitieuse, qui concerne tous les secteurs et tournée vers un seul objectif : **préserver la mer et son littoral, véritable atout dans le cadre du développement économique et de son avenir.**

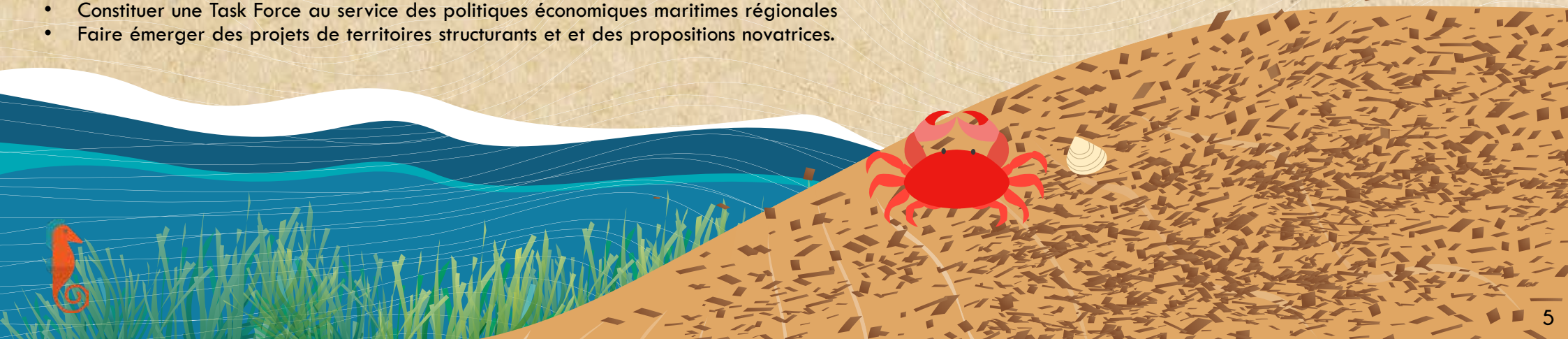
Un tel enjeu impose donc le déploiement de **dispositifs d'information, de sensibilisation en direction de tous les publics, gestionnaires des littoraux, professionnels et usagers.**

La région Sud a tous les atouts d'une **grande région maritime**. Elle doit travailler sur son **identité maritime** afin que chaque citoyen, chaque décideur s'approprie cette maritimité, renforce son lien à la mer et au littoral et l'intègre comme le **7ème département de la région.**

Au côté de la Région Sud les acteurs associatifs de l'éducation à l'environnement, les structures de gestion d'espaces naturels, collectivités, scientifiques, professionnels de la pêche, des sports nautiques et du tourisme, entreprises... œuvrent ensemble en concertation pour une gestion durable et partagée de l'espace maritime et littoral au sein de l'Assemblée Maritime Régionale

Le 29 avril 2022, la région Sud crée le Parlement de la mer, espace de concertation et de dialogue rassemblant les acteurs régionaux du monde maritime.

- Renforcer l'identité maritime régionale par l'information et le dialogue.
- Favoriser le partage autour des enjeux de préservation de la Méditerranée
- Inciter au partage de connaissance sur les sujets complexes et sensibles ayant trait au secteur marin.
- Constituer une Task Force au service des politiques économiques maritimes régionales
- Faire émerger des projets de territoires structurants et des propositions novatrices.



Où nous trouver ?



ÉCOGESTES
méditerranée
Provence-Alpes-Côte d'Azur

222 Journées

BOUCHES DU RHÔNE



VAR



ALPES MARITIMES



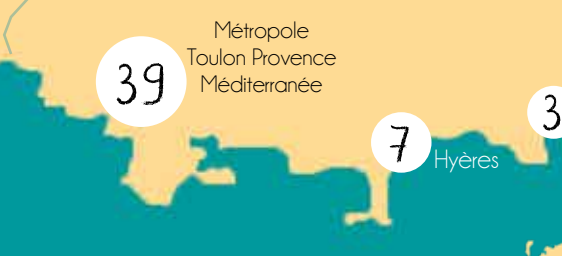
inf'eau mer

185 Journées

BOUCHES DU RHÔNE



VAR



ALPES MARITIMES



Ressources



Retrouvez toutes nos ressources sur www.infeaumer.org

Act for Posidonia

Retrouvez toutes nos ressources sur www.cpieazur.fr



Objectif protection de la Posidonie en mer...

Posidonia oceanica est une plante qui vit de la surface à 40 mètres de profondeur sur le littoral méditerranéen. L'herbier formé par cette plante est un refuge pour un quart des espèces animales et végétales sous-marines. Véritable pôle de biodiversité, il produit de grandes quantités de matière végétale et d'oxygène. Il piège et fixe les sédiments, stabilise les fonds marins et stocke du carbone.

Sur le littoral, les feuilles mortes de Posidonie s'accumulent et forment des banquettes qui protègent les plages et atténuent leur érosion. Ce milieu de vie offre ainsi à de nombreuses espèces terrestres un lieu de reproduction et de nourrissage.

Plus de 30 ans de protection

Dans l'ensemble de la Méditerranée, la Posidonie, les herbiers et les banquettes qu'elle forme sur les plages, font l'objet de protections à de multiples niveaux. Ils sont protégés depuis 1988 en France : il est interdit « de détruire, de colporter, de mettre en vente, de vendre ou d'acheter et d'utiliser tout ou partie de la plante vivante ou morte ».

Mais une pression réelle

L'herbier de Posidonie est aujourd'hui encore fortement menacé par la pression de mouillage en mer qui est croissante le long du littoral méditerranéen. Les ancres de bateaux au mouillage sont responsables de dommages physiques importants qui peuvent être irréversibles.

La stratégie méditerranéenne de gestion des mouillages a identifié qu'au-delà des indispensables aménagements et réglementation, il est important de sensibiliser les usagers généralement peu au fait des impacts générés par le mouillage.

Les herbiers et les aires marines protégées

Les AMP sont une des réponses à la protection de l'herbier de Posidonie. Les parcs nationaux, parcs naturels marins, sites Natura 2000 ou réserves naturelles couvrent en Méditerranée plus de **70%** du littoral côtier. Ils protègent, en Provence-Alpes-Côte d'Azur **84%** de l'herbier (vivant et mort), en Occitanie **96%** et en Corse, **86%**.

Des actions fortes y sont menées en terme de sensibilisation, avec des campagnes de terrain régulières. Certains secteurs menacés ont été interdits au mouillage. Des aménagements sont également réalisés, tels que le remplacement du balisage réglementaire en ancrages écologiques et la mise en œuvre de zones de mouillage et d'équipements légers. Pour les années à venir la dynamique de protection se poursuit avec un plan d'action ambitieux, initié par les pouvoirs publics, les collectivités et les acteurs maritimes, qui visera la réduction de la pression du mouillage sur l'herbier : renforcement de la réglementation, mise en œuvre de mouillages organisés, surveillance de l'herbier, développement d'applications comme DONIA.

Comment agir ?



Choisissez de préférence une zone de sable pour le mouillage et relevez l'ancre à l'aplomb du bateau.
Utilisez l'application **DONIA** pour connaître les fonds marins et éviter d'ancrer dans les herbiers de Posidonie.
Se renseigner sur la **réglementation** en vigueur dans votre secteur de navigation.



Trois entités publiques se sont groupées dans **Nav&Co** pour mettre à votre disposition un compagnon ludique et pédagogique qui permet de suivre sa route sur les cartes du Shom, d'être accompagné dans la lecture de la signalisation maritime, de connaître les réglementations et de découvrir la biodiversité marine.



... et sur la plage !

La banquette de Posidonie

Elle se forme par l'accumulation de feuilles et de rhizomes de Posidonies. La masse compacte et épaisse ainsi formée peut mesurer jusqu'à 2 m de haut. La banquette a de nombreuses fonctions bénéfiques pour l'environnement :

- Elle limite l'érosion des plages par l'effet des vagues en atténuant leur force.
- Elle favorise l'engraissement de la plage en retenant des sédiments.
- Elle abrite une faune qui s'y nourrit et y vit.
- Balayées par le vent, les feuilles de Posidonie favorise la colonisation par la végétation de l'arrière plage en apportant des éléments nutritifs.

De plus, le cycle d'accumulation et de reprise par la mer de ces banquettes fait partie du fonctionnement naturel de la plage. Une banquette épaisse est d'ailleurs un indicateur de la qualité de l'environnement marin côtier car elle montre la présence d'un herbier de Posidonie en bon état.

Ainsi depuis 2020, la banquette de Posidonie est classé comme un écosystème vulnérable et menacé par l'UICN (Union internationale pour la conservation de la nature)

Concilier les usages

Si d'un point de vue écologique, l'intérêt de la banquette n'est plus à démontrer, d'un point de vue économique, elle pose problème en ne respectant pas l'image que ce fait le public des plages méditerranéennes. En effet, de manière générale peu attractive et peu connu pour ses bénéfices, il est régulièrement reproché à la banquette par les usagers des nuisances visuelles, sanitaires et olfactives.

Le saviez-vous ?

Bien que les usagers peuvent se plaindre de l'odeur, il faut savoir que la banquette ne pourrit pas, elle est imputrescible.

Une gestion raisonnée de la banquette doit donc être mis en place. Lorsque c'est justifiée, elle peut être déplacé le plus tard possible (pas avant mai) pour protéger la plage des coups de mer printanier. Durant la période estivale, les feuilles et rhizomes de Posidonie présentes de façon éparses sur les plages doivent être laissées lors du nettoyage. Les méthodes manuelles sont à privilégier pour permettre un prélèvement différencié.

Comment agir ?

Accepter sa présence sur les plages toute l'année et se laisser tenter pour y poser sa serviette
S'informer sur la Posidonie : le livret d'information « **Cap sur la Posidonie** » est disponible sur les stands Inf'eau mer ou sur le site internet www.reseauumer.fr
Signer la charte régionale pour la préservation des banquettes de posidonie sur act4posidonia.eu



L'eau une ressource naturelle à préserver

L'eau est vitale pour les activités humaines avec différents usages : domestiques, agricoles, industriels et énergétiques.

En France, les ressources en eau sont importantes mais inégalement réparties sur le territoire. Des gaspillages d'eau importants peuvent mettre en déficit **40% du Sud Est de la France** où le changement climatique est déjà perceptible : sécheresse plus intense, baisse des débits des cours d'eau l'été, diminution du couvert neigeux, chutes de neige moindres et fonte accélérée.

Face à ces effets, des actions concrètes sont engagées pour réduire la vulnérabilité des territoires : désimperméabilisation des sols, pour laisser l'eau s'infiltrer, chasse au gaspillage, préservation des zones humides et de la biodiversité.

Chaque habitant consomme en moyenne **148 litres/jour** en France. Cette consommation varie sur le territoire pouvant aller à **360 litres** dans les Alpes-Maritimes ou le Var en raison de la saisonnalité de la population et des usages.

Pour quels usages ?



93% des usages domestiques en eau sont réservés à l'hygiène et au nettoyage et seulement 7% à l'alimentation.

Comment agir ?

- Maîtriser sa consommation d'eau
- Utiliser des réducteurs de débit de l'eau pour vos robinets et installations
- Etre attentif aux arrêtés de restriction d'eau, consulter les sites des préfectures et les affichages dans les ports de plaisance et sur les plages
- Faire la chasse aux fuites

Quelles restrictions des usages de l'eau en période de sécheresse ?

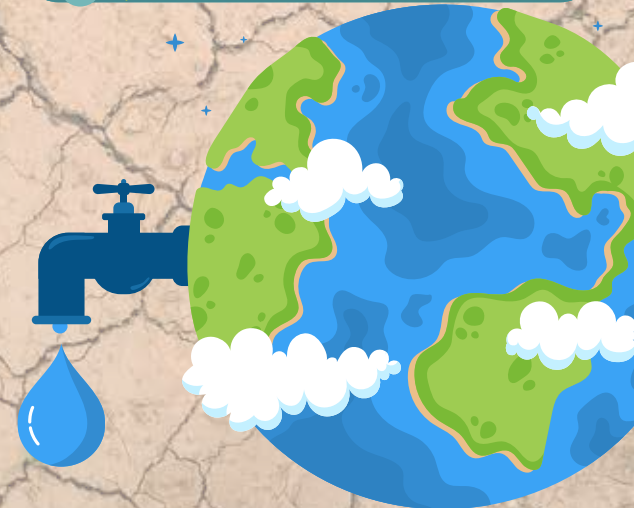
10 MESURES DE RESTRICTION DU GUIDE 2023

Des mesures qui visent à clarifier et renforcer les mesures de restrictions minimales

- PISCINES OUVERTES AU PUBLIC**
 - Aux niveaux alerte renforcée et crise : le remplissage et le mélange sont interdits.
- ARROSEMENT DES GOLFS**
 - Aux niveaux alerte renforcée et crise : interdiction des volumes de 10 à 30%.
- ARROSEMENT DES JARDINS POTAGERS**
 - Aux niveaux alerte renforcée et crise : interdiction de l'arrosage des légumes.
- ARROSEMENT DES TERRAINS DE SPORT ET DES HIPPODROMES**
 - Aux niveaux alerte et alerte renforcée : interdiction entre 11h et 18h.
- ARROSEMENT DES ESPACES ARBORES, PÉLOUSES, MASSIFS FLEURIS ET ESPACES VERTS**
 - Aux niveaux alerte renforcée et crise : interdiction entre 11h et 18h.
- NETTOYAGE DES FACADES, TOITURES, TERRITOIRES ET AUTRES SURFACES IMPERMÉABILISÉES**
 - Aux niveaux alerte, alerte renforcée et crise : interdiction sauf si autorisé par une collectivité ou une entreprise de nettoyage professionnel.
- LAVAGE DES VÉHICULES CHEZ SOI ET CHEZ UN PROFESSIONNEL**
 - Aux niveaux alerte : interdiction chez les particuliers.
- EN STATION DE LAVAGE**
 - Aux niveaux alerte et alerte renforcée : interdiction aux stations pour les prises équipées en eau ou équipées de systèmes de recyclage, ou portique programme ECO sur invention portable.
- REMPLISSAGE ET VIDANGE DES PISCINES PRIVÉES**
 - Aux niveaux alerte et alerte renforcée : interdiction de remplir et de vider les piscines privées sans autorisation.
- REMPLISSAGE DES PISCINES D'ORNEMENT**
 - Aux niveaux alerte renforcée et crise : interdiction de remplir et de vider les piscines d'ornement.
- ARROSEMENT DES CULTURES**
 - Aux niveaux alerte : interdiction par aspiration et irrigation entre 11h et 18h.
- SITE D'IRRIGATION DES CULTURES**
 - Aux niveaux alerte : interdiction par aspiration et irrigation entre 8h et 20h.

Source : www.ecologie.gouv.fr

Source : [Qu'est-ce qu'on fait ? www.oqf.fr](http://www.oqf.fr)





ÉCOGESTES
Méditerranée
Provence-Alpes-Côte d'Azur

BILAN SAISON ESTIVALE [2022]

Ensemble, agissons pour préserver le littoral et les fonds marins en Méditerranée

UNE CAMPAGNE DE SENSIBILISATION POUR DES PLAISANCIERS [ÉCO]RESPONSABLES

16 STRUCTURES AMBASSADRICES

189 actions



25
EMBARCATIONS



81
AMBASSADEURS



630
HEURES D'ÉCHANGES EN COMMUNICATION ENGAGEANTE

4640
PERSONNES SENSIBILISÉES

1764
ENGAGEMENTS PRIS

1360 NAVIRES ONT HISSÉ LE FANION ECOGESTES EN SIGNE DE LEUR ENGAGEMENT

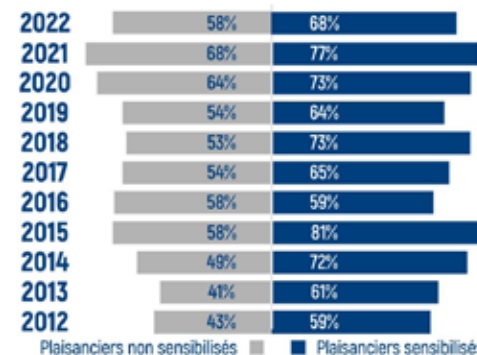


TOP 4 DES ENGAGEMENTS PLÉBISCITÉS PAR LES PLAISANCIERS

- 1** UNE VIE MARINE MIEUX RESPECTÉE
J'OBSERVE LES ANIMAUX SANS LES NOURRIR, NI LES DÉRANGER, NI LES TOUCHER
- 2** MOINS DE DÉTERGENTS NOCIFS EN MER
J'UTILISE DES PRODUITS D'ENTRETIEN ET DES SAVONS D'ORIGINE VÉGÉTALE OU ÉCO-LABELLISÉS
- 3** DES HERBIERS DE POSIDONIE PRÉSERVÉS
JE RECHERCHE DES ZONES SABLEUSES POUR ANCRER
- 4** DES DÉCHETS MIEUX RECYCLÉS ET DES RESSOURCES PRÉSERVÉES
JE TRIE MES DÉCHETS À BORD ET JE RÉDUIS LES EMBALLAGES ET LES PLASTIQUES



TENDANCE : PLUS D'UN PLAISANCIER SUR DEUX UTILISE DES PRODUITS ÉCOLOGIQUES À BORD



LA PERCEPTION DES USAGERS DES PLAGES FACE AUX ENJEUX DU LITTORAL

EXTRAITS DES RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE D'OPINION 2022

inf'eaumer

Une AUTRE manière
DE Vivre la PLAGE

UNE CAMPAGNE D'INFORMATION ET DE SENSIBILISATION À LA MER ET AU LITTORAL

Souhait pour le nettoyage des plages

41 % pour une plage avec quelques éléments naturels (posidonie, bois)



81 % des sondés souhaitent une plage nettoyée manuellement et sélectivement (éléments naturels laissés)

21 % souhaitent conserver de nombreux éléments naturels (banquette de posidonie par exemple)

La Posidonie est connue par 65 % des sondés.

Refuge, réserve de nourriture et production d'oxygène 71 %

Mais quel est son rôle d'après eux ?

Enrichissement des fonds marins en matière organique 46 %



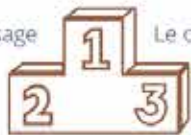
Protection des plages de l'érosion 40 %

Les raisons du choix d'une plage

La proximité

Le paysage

Le calme



Note de la propreté des plages

3,9/5



36 % des sondés ne prennent pas de douche sur la plage



12 % sont d'accord pour ne plus les utiliser



43 % sont d'accord pour moins les utiliser



des économies d'eau

Avis sur la qualité des eaux de baignade



En 2022, le collectif a réalisé 181 journées soit plus de 11 000 personnes sensibilisées.



Les structures Ambassadeur

Bouches du Rhône

-   **AIEJE**
Carmen Robillon - 04 42 40 02 39
www.aieje.fr
-  **ATELIER BLEU CPIE Côte Provençale**
Mathilde Valeix - 04 42 08 71 04
www.cpie-cote-provence.org
-   **Ecoute Ta Planète**
Corinne Roux - 04 42 46 95 63
www.ecoute-ta-planete.org
-   **NATUROSCOPE**
Maud Thomas - 04 13 25 36 60
www.naturoscope.fr
-  **Parc marin de La Côte Bleue**
Marie Bravo-Monin - 04 42 45 45 07
www.parcmarincotebleue.fr
-   **Parc naturel Régional de Camargue**
Delphine Marobin-Louche
& Vanessa Vinci - 04 90 97 10 40
www.parc-camargue.fr

Var

-   **ADEE**
Jean-François Lanier
& Laura Gervais - 04 94 53 90 15
www.adee-paca.fr
-   **Les Amis de La Presqu'île de Giens**
Emilie Papaleo - 04 94 00 61 96
www.apgiens.com
-   **CIETM**
Mélanie Laumain - 07 64 69 48 86
www.cietm.fr
-  **Les MARIOLLES de La Bleue**
Philippe Castet - 04 94 29 94 65

Var

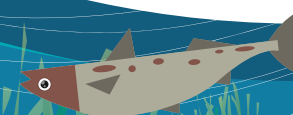
-   **CHERCHEURS en Herbe**
Marie-France Pelletier
& Cédric Larrodé - 06 30 87 43 83
www.chercheursenherbe.com
-   **CC GOLFE SAINT TROPEZ Espaces maritimes**
Frédéric Thiebaut & Florent Beau - 04 94 00 46 25
www.cc-golfe-saint-tropez.fr
-  **ESTEREL Côte d'Azur Agglomération**
Fabien Rozec & Julia Toscano - 04 94 19 31 00
-   **NATUROSCOPE**
Marion George - 06 23 87 75 30
www.naturoscope.fr
-   **Parc national de PORT-CROS**
Franck Alary - 04 94 12 82 30
www.portcros-parcnational.fr

Alpes-Maritimes

-  **Centre de Découverte Mer & Montagne**
Alexia Herman - 04 93 55 33 33
www.cdmm.fr
-   **CPIE Iles de LÉRINS et Pays d'Azur**
Jamila Poydenot - 04 93 39 26 80
www.cpieazur.fr
-   **CSIL**
Françoise Loquès - 04 92 99 22 40
www.csilfreefr.wordpress.com
-   **MEDITERRANÉE 2000**
Amandine Franc
& Marc-Antoine Michel - 04 92 99 10 01
www.mediterranee2000.org

Corse

-  **CPIE Ajaccio**
04 95 10 06 91
www.cpie-ajaccio.blogspot.com
-   **U Marinu CPIE Bastia GOLO Méditerranée**
Céline Labbé - 04 95 32 87 83
www.umarinu.com



Les partenaires



La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Première région touristique de France, elle a inscrit son engagement en faveur du développement durable depuis plusieurs années. L'éco-tourisme est devenu l'une de ses priorités. Elle souhaite réaffirmer sa volonté d'accompagner la préservation des richesses naturelles en améliorant les comportements des citoyens sur son littoral et en mer, pour favoriser un développement économique de qualité. Ces campagnes répondent aux enjeux de la stratégie régionale de la mer et du littoral adoptée par la Région.



L'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse

Acteur public de référence et experte de l'eau au service des collectivités, des acteurs économiques et agricoles, elle a pour mission de les aider à la fois à utiliser l'eau de manière rationnelle et à lutter contre les pollutions et dégradations des milieux aquatiques. Elle apporte son soutien par des conseils, de l'animation, des actions de sensibilisation. Ses activités s'exercent à l'échelle des bassins hydrographiques Rhône-Méditerranée et de Corse.



DIRM Méditerranée

La direction interrégionale de la mer Méditerranée est en charge de la conduite des politiques de l'État en matière de développement durable de la mer, de gestion des ressources et de régulation des activités maritimes. Elle assure, en Méditerranée, la promotion d'une gestion intégrée de la mer et du littoral sous l'autorité des préfets coordonnateurs compétents. La DIRM Méditerranée coordonne l'élaboration et la mise en œuvre du document stratégique de façade (DSF). Ce document pose des objectifs, pour les acteurs de la façade, vers un développement et une préservation des territoires maritimes et littoraux.

La Région Provence-Alpes Côte d'Azur et l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse sont des partenaires régionaux financiers depuis 21 ans.

Office français pour la Biodiversité



ADEME



Office Environnement Corse



DREAL Corse



Parc national de Port-Cros



MARHA



Conseil départemental des Bouches-du-Rhône



Conseil départemental du Var



Département des Alpes Maritimes



Communauté d'agglomération Toulon Provence Méditerranée



Communauté de communes du Golfe de Saint-tropez



Estérel Côte d'Azur Agglomération



Métropole Nice Côte d'Azur



Marseille Provence Métropole



Communauté de la Riviera Française



Groupe SEMIS



H2O



April Marine



Parc Marin de la Côte Bleue



Parc National des Calanques

Parc Naturel Régional de Camargue

Port de Beaulieu

Radio Vinci Autoroutes

Société d'économie mixte du Port-Fréjus

Suez

TLV - TVM

Union des Ports de Plaisance PACA

Ports Rade de Toulon CCI Var



Fédération des Industries Nautiques

MOOC

La Fondation Alpes Provence

Natura Maris

Ville d'Antibes

Ville de Beaulieu sur mer

Ville de Cannes



Ville de Cassis

Ville de Cap d'ail

Ville d'Eze

Ville de Ensues-la-Redonne

Ville de La Garde

Ville de Hyères

Ville de La Ciotat



Ville de La Seyne-sur-mer

Ville du Lavandou

Ville de Mandelieu

Ville de Marseille

Ville de Martigues

Ville du Pradet

Ville du Port Saint Louis



Ville de Saint-Jean Cap Ferrat

Ville de Saintes-Maries de la Mer

Ville de Six-Fours

Ville de Théoule-sur-Mer

Ville de Toulon

Ville de Vallauris-Golfe-Juan

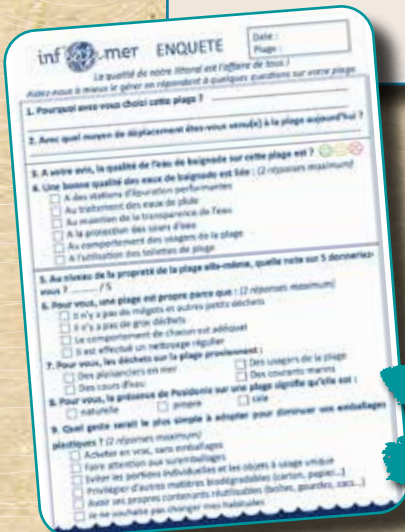
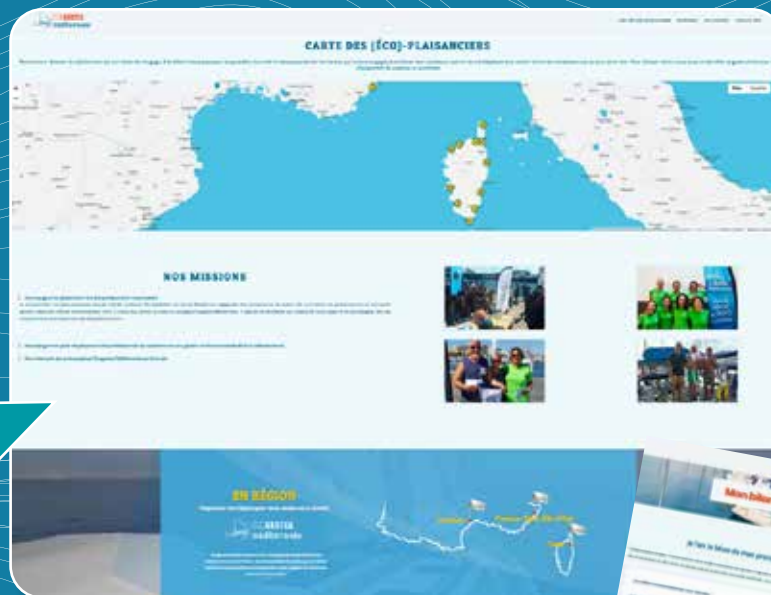
Ville de Villeneuve-Loubet

Ville de Villefranche-sur-mer



Restons

connectés !



www.infeaumer.org

www.ecogestes-mediterranee.fr



Je participe à l'enquête d'opinion !
 sur le site dans la rubrique // Aller plus loin

Je fais mon bilan [Eco]plaisancier
www.paca.ecogestes-mediterranee.fr/mon-bilan-ecogestes

#infeaumer

#loisirsresponsables
 #posidonie

#ecogestes_mediterranee